



HAL
open science

Une élection somalienne

Roland Marchal

► **To cite this version:**

| Roland Marchal. Une élection somalienne. 2017, 31 p. <hal-03471813>

HAL Id: hal-03471813

<https://sciencespo.hal.science/hal-03471813v1>

Submitted on 9 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



OBSERVATOIRE AFRIQUE DE L'EST ENJEUX POLITIQUES & SÉCURITAIRES

NOTE 1

UNE ÉLECTION SOMALIENNE

Roland Marchal - CNRS / Sciences Po

Avril 2017

L'**Observatoire de l'Afrique de l'Est** (2017-2020) est un programme de recherche coordonné par le Centre d'Etude et de Documentation Economique, Juridique et Sociale de Khartoum (MAEDI-CNRS USR 3123) et le Centre de Recherches Internationales de Sciences Po Paris. Il se situe dans la continuité de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique qu'il remplace et dont il élargit le champ d'étude. L'Observatoire de l'Afrique de l'Est a vocation à réaliser et à diffuser largement des Notes d'analyse relatives aux questions politiques et sécuritaires contemporaines dans la région en leur offrant d'une part une perspective historique et d'autre part des fondements empiriques parfois négligés ou souvent difficilement accessibles.

L'Observatoire est soutenu par la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (ministère de la Défense français). Néanmoins, les propos énoncés dans les études et Observatoires commandés et pilotés par la DGRIS ne sauraient engager sa responsabilité, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.

Il s'appuie par ailleurs sur un large réseau de partenaires : l'Institut français des relations internationales, le CFEE d'Addis-Abeba, l'IFRA Nairobi, le CSBA, LAM-Sciences Po Bordeaux, et le CEDEJ du Caire.



Les notes de l'Observatoire de l'Afrique de l'Est sont disponibles en ligne sur le site de Sciences Po Paris.

Coordination
Jean-Nicolas BACH
Roland MARCHAL

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Résumé/Abstract | 4 |
| Introduction | 5 |
| 1. Quelles élections ? | 8 |
| 2. Les élections parlementaires et sénatoriales | 11 |
| 3. L'élection présidentielle | 16 |
| Conclusion | 20 |
| Annexe 1 : liste des députés | 22 |
| Annexe 2 : liste des sénateurs | 29 |
| Annexe 3 : Diaspora et Parlement | 31 |

Résumé/Abstract

Au terme d'un processus négocié et quelque peu chaotique, les élections se sont tenues en Somalie pour le renouvellement du Parlement, la mise en place d'une Chambre haute (appelée ici Sénat) et un nouveau président. Ce texte analyse la difficile mise en place du processus électoral, les options discutées et donne des indications sur les fraudes qui ont entouré le choix d'une nouvelle représentation nationale. L'aspect sans doute le plus important est le renouvellement sans précédent des députés et l'accession au pouvoir d'un président qui a des relations difficiles avec l'Éthiopie. La vie politique somalienne risque d'être plus animée et conflictuelle dans les mois à venir, alors que les États fédérés et le gouvernement central doivent s'entendre sur les questions fondamentales de partage des richesses et de création d'une armée nationale.

Although it took months to reach an agreement on how to carry out the electoral process, elections eventually took place and allowed to renew the Parliament, establish an Upper house and choose a new President. This note analyses the main challenges faced throughout this electoral period and the way corruption played a major role in it. The main outcome is a genuinely new Parliament and the selection of a President who entertains difficult relations with Ethiopia. Consequently, Somali politics is going to be more factionalized, especially at a time the federal states and the national government need to agree on fundamental issues such as wealth sharing and the building of a national Army.

Mots-clefs : Somalie, États fédérés, élections, Parlement, Sénat, Hasan Sheekh Mahamuud, Mahamed 'Abdullaahi Farmaajo.

Introduction

La Somalie est depuis février 2017 dotée d'un nouveau Parlement, d'une Chambre haute (appelée ici Sénat) et d'un président au terme d'un processus qui fut tout sauf linéaire. D'une certaine manière, ces élections illustrent une consolidation de la construction de l'État, même si l'on peut porter un regard plus caustique sur les formes qu'elle a prises, et la nouvelle donne caractérisée par un Parlement sans grande expérience et un président qui entretient des relations difficiles avec certains pays influents comme l'Éthiopie.

Dès 2013, le régime issu des élections d'août et septembre 2012 s'est activé pour la préparation des élections suivantes en 2016. Cet ordre du jour, rassemblé sous le titre de Vision 2016, prévoyait un ensemble de mesures dont la plus importante était la finalisation d'un processus constitutionnel qui avait déjà coûté la modique somme de 14 millions de dollars aux donateurs. La bonne volonté du nouveau gouvernement se heurtait pourtant à de nombreux obstacles inhérents à son manque d'expérience, à l'émergence plus ou moins ordonnée d'entités fédérales et à un Parlement rétif qui n'entendait pas aller de l'avant sans de confortables compensations.

Le problème majeur était que les prescriptions mentionnées dans la Constitution intérimaire de 2012 étaient difficiles ou impossibles à réconcilier avec les évolutions politiques en dehors de Mogadiscio. De plus, la création d'États fédérés en dehors de toutes normes juridiques¹ laissait penser dès le second semestre 2015 que les élections de 2016 ne se passeraient pas comme l'avaient espéré les donateurs et une partie de la population et qu'il faudrait trouver un accord proprement politique entre les principaux acteurs pour en définir les modalités. Néanmoins, dans cette accumulation d'incertitudes, de bricolages et de désaccords, émergeait une nécessité absolue : les élections devaient se tenir à tout coût.

Il s'agissait en premier lieu de prouver que la période troublée de la transition (achevée en 2012) était bien derrière, quatre ans après des élections qui l'avaient officiellement clôturée. Néanmoins, la classe politique somalienne bruissait déjà de multiples rumeurs et accusait le régime en place de vouloir tout faire pour durer, répéter ce qui s'était passé au Somaliland avec l'acquiescement d'une partie de la communauté internationale et déclarait qu'il fallait y mettre bon ordre. De leur côté, les donateurs occidentaux avaient vu s'effondrer leurs espoirs placés dans le président en titre et l'obsession du moment était plutôt dans l'exécution (*delivery*) des décisions prises et l'idée qu'un autre président pourrait sans doute mieux faire. Toutefois, tout le monde comparait la situation sécuritaire au moment de l'élection de Hasan Sheekh Mahamuud en septembre 2012 avec sa nette détérioration d'alors qui, au-delà des aléas de la Force de l'Union africaine en Somalie (AMI-

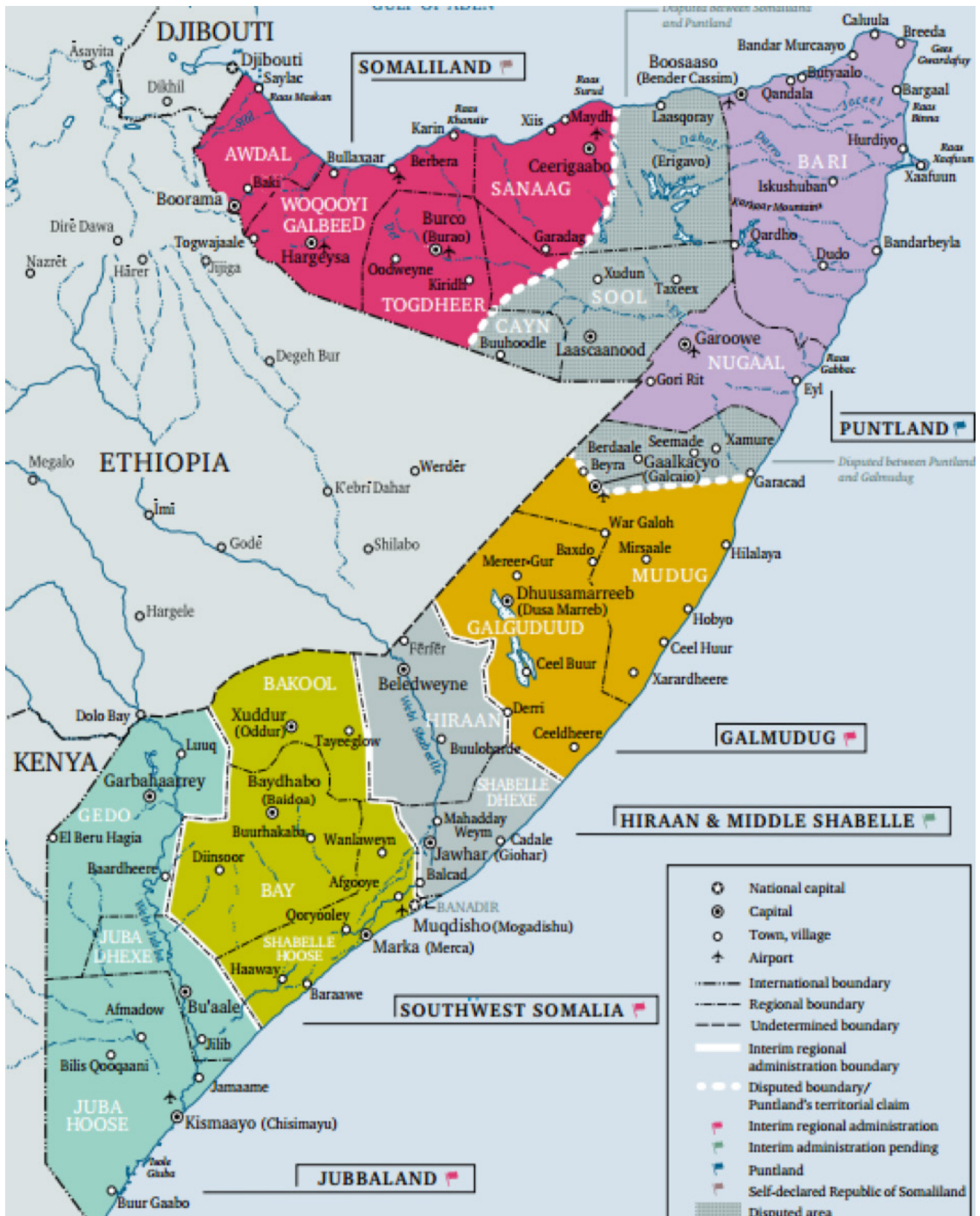
1 Jubbaland en septembre 2013 ; État du Sud-Ouest en juin 2014 ; Galmudug en juillet 2015 et Hiirshabeelle en octobre 2016.

SOM), pointait l'incapacité de construire une armée nationale (SNA) qui aurait tenu tête au Mouvement des jeunes combattants (désigné dans ce texte par Shabaab ou son acronyme en Somali, HSM).

Cette note revient d'abord sur les enjeux de l'élection et le débat sur la forme du processus choisie. Elle décrira ensuite les conditions de l'élection des parlementaires et des sénateurs puis, dans une troisième partie, proposera une analyse de l'élection présidentielle. Cette analyse mentionne rapidement le rôle des pays de la grande région et cette description suggère une fois de plus l'arrimage de la Somalie aux dynamiques d'alliances définies par les compétitions au Moyen-Orient. Pour l'essentiel, les données ont été recueillies lors de visites effectuées à Mogadiscio depuis août 2016.

Ce texte ne s'interroge pas sur le nouveau gouvernement issu de ces élections. Il est trop tôt pour pouvoir le faire sans se perdre en multiples conjectures². Mais autant que le pouvoir exécutif, il faudra considérer avec beaucoup d'attention le comportement du Parlement dans la mesure où celui-ci est notablement différent de son prédécesseur et où la longue période électorale a radicalisé certains enjeux, notamment dans les relations entre gouvernement national et États fédérés.

2 Voir l'analyse du nouveau gouvernement dans *Africa confidential*, vol. 58, n° 8, 14 avril 2017.



Source: <https://www.somalispot.com/threads/somalias-political-control-maps.14466/>

1. Quelles élections ?

Les élections de 2016 devaient consacrer l'adoption définitive de la Constitution intérimaire adoptée par une assemblée de plus de 800 personnes au printemps 2012, ce texte fournissant le cadre juridique des élections post transition. Or, en quatre ans, le Parlement s'est trouvé incapable de conclure ce travail. Il faut s'interroger sur un tel manquement. D'un côté, un certain nombre d'articles dans le texte ne pouvaient que susciter d'âpres débats dans la société somalienne car ils touchent notamment à la place et aux droits des femmes, à la compatibilité de certains articles avec la Charia et aux références occidentales. De l'autre, la distribution des pouvoirs que décrit cette Constitution intérimaire a peu à voir avec la réalité du fonctionnement politique et on voit mal dans quelles conditions un président élu par le Parlement accepterait d'être relégué à un statut secondaire une fois le Premier ministre nommé. De la même façon, la lettre et l'esprit du texte constitutionnel ne pouvaient se satisfaire des conditions dans lesquelles les États fédérés avaient été créés depuis 2013 : loin d'être des processus populaires, dans leur variété, ces constructions ont été largement contrôlées par des élites nationales déclassées souvent adoubées par un État voisin.

Ainsi, en dépit des promesses faites, il a fallu admettre dès octobre 2015 que les élections ne pourraient se dérouler comme prévu, c'est à dire au suffrage universel. C'était aussi reconnaître que la Somalie restait un pays en guerre et que les victoires contre Shabaab n'étaient pas suffisantes pour sécuriser la tenue d'une véritable consultation populaire. Plusieurs formules furent alors discutées pour définir une alternative. Étrangement (eu égard à ce qui s'est passé dans les mois suivants) chacun évoquait la nécessité absolue de lutter contre la corruption indicible qui avait régné sur le processus électoral en 2012 (quand bien même, tout le monde avait alors applaudi la victoire de Hasan Sheekh).

Trois écoles de pensée peu à peu prenaient forme et se confrontaient pendant de longs mois. Pour l'observateur, la chose la plus étrange était que personne ne posait la question pourtant essentielle de la faisabilité de ces options, eu égard à la situation réelle du pays. Ces trois scénarios étaient : le retour à la formule 4.5 ; un vote qui se serait déroulé dans les 92 districts du pays (à l'exclusion de Mogadiscio) et enfin une extension du Parlement avec un président intérimaire qui, dans les dix-huit ou vingt-quatre mois, aurait préparé de véritables élections.

La formule 4.5 date de la première conférence nationale tenue à Arta (Djibouti) en 2000. La distribution des postes parlementaires se fait sur une base égalitaire entre grandes familles claniques (Dir, Daarood, Hawiye, et Rahanweyn) et les groupes dits minoritaires (notamment les Bantous, les descendants des migrants du Golfe installés sur la côte, certains groupes castés) ont eux la moitié des représentants alloués aux premières. L'avantage est de limiter le débat entre grandes familles claniques en les mettant sur un pied d'égalité. L'inconvénient majeur est que cette pratique consolide

l'idée que tout recensement de la population serait belligène car soulignerait les différentiels démographiques entre clans, un interdit qui a poussé au rejet violent d'un recensement effectué en octobre 2014 par les Nations unies sans même proposer d'en améliorer les résultats. Mais il y a plus. Ce qu'on décrit pudiquement comme les clans marginalisés peut souvent représenter des populations dont le nombre est substantiel, eu égard aux trop fameuses familles claniques somaliennes. Par exemple, les Bantous se retrouvent dans la région de Hiiraan (*Makane*), du Moyen Shabeelle (*Shiddie*), du Bas Shabeelle (Bantous mais aussi peuplant des sous-clans spécifiques des Dir et Digil), Bas Jubba et dans toutes les villes : c'est une population bien supérieure au million d'âmes et donc comparable à (ou dépassant) la population du Puntland, par exemple. De plus, ces problèmes se retrouvent dès lors qu'on considère chaque famille clanique : l'attribution des postes se définit par un consensus qui est révocable rapidement et qui, en tout cas, ne suit ni les données démographiques, ni les habitus politiques usuels (peu d'importance donnée à l'éducation ou à l'urbanisation). Les anciens et les chefs coutumiers (ou dits tels) jouent un rôle stratégique mais fondamentalement monétisé, une pratique que les organisations internationales ont pu vérifier au cours de plus de deux décennies de présence en Somalie. Il est aussi très difficile d'imaginer quels intérêts un clan peut avoir hormis accroître sa représentation. De plus, l'unanimité qui a pu exister (de manière bien approximative) au début de la guerre civile en 1991 n'a plus cours dans les années 2000. Il n'est qu'à compter les candidats issus des mêmes clans dans les compétitions politiques récentes.

La seconde option renvoie à la géographie politique de l'ère Siyaad Barre. Les présidents des États fédérés du Puntland (Daarood/Harti) et du Jubbaland (Daarood/Ogaadeeni) ont en effet proposé que les élections se passent sur la base des 92 districts qui existaient à l'aube de la guerre civile sur la base de 3 représentants par district³. L'opposition incluait pratiquement tous les autres acteurs politiques et s'appuyait sur trois raisons bien fondées. La première raison était qu'une élection dans ces conditions donnait mécaniquement une majorité aux Daarood, ce qui avait constitué l'une des raisons du soulèvement en 1990/1991. La seconde était qu'un tel processus faisait fi des déséquilibres démographiques. Certains districts du centre et du nord du pays sont relativement peu peuplés par rapport aux districts riverains des fleuves Jubba et Shabeelle. Les deux présidents se sont déclarés disposés à accorder des sièges supplémentaires mais, comme le diable est dans les détails, tout le monde - et en particulier la communauté internationale - savait qu'une telle discussion ne déboucherait sur aucun consensus. La troisième raison était qu'en échange d'une telle acceptation, il fallait alors inclure Mogadiscio et ses 17 districts, dont la représentation aurait été pratiquement unanimement Hawiye. La proposition se retournait contre ses initiateurs... Il est étrange que la plus évidente des difficultés soulevées par cette proposition n'ait pas été mentionnée alors dans le débat. *Quid* des districts contrôlés par Shabaab ? *Quid* des districts du Somaliland qui ne voulait pas entendre parler de sa participation au processus électoral ?

3 On aurait eu ainsi 276 et non 275 députés.

La dernière option était la plus contournée car elle ralliait des secteurs politiques qui n'avaient souvent que peu en commun. Constitutionnellement, le mandat du Parlement devait prendre fin en août 2016 et celui du président en septembre 2016. Certains opposants à Hasan Sheekh estimaient qu'il tentait de s'incruster au pouvoir et donc entendaient changer des articles de la Constitution intérimaire (notamment les articles 60 et 136) pour prolonger le mandat du Parlement tout en provoquant l'élection d'un président intérimaire qui aurait organisé les élections dans de meilleures conditions. De nombreux parlementaires à un moment ou à un autre dans ce moment électoral rejoignaient cette tendance, simplement pour se garantir quelques mois ou quelques années de plus en fonction. Il est vrai, on l'a oublié, que Sheekh Shariif Sheekh Ahmed avait en 2011 obtenu une prolongation de son mandat de trois ans car les conditions d'une élection n'étaient pas réunies notamment à Mogadiscio où Shabaab était encore militairement présent. Contrairement aux pronostics faits ici et là, les élections se tinrent en 2012 bien avant le terme de son mandat prolongé.

Pourtant, une sainte alliance se constituait rapidement pour couper court à cette initiative. La communauté internationale faisait preuve d'une grande constance : le schéma électoral ne pouvait être modifié sauf à prendre le risque d'une multiplication des retards et d'une inflation dans le nombre des députés et sénateurs. Le président Hasan Sheekh, conscient des réticences de plus en plus visibles des partenaires internationaux à son égard et aussi confiant dans sa victoire aux présidentielles abondait dans ce sens. Ses alliés à la tête des États fédérés n'en voulaient pas plus. Le président du Parlement, Mahamed Osman Jawaari, qui, au fur à mesure que le processus électoral avançait, montrait une indépendance plus grande craignait également de faire les frais de cette réforme opportuniste et jouait lui aussi de son influence pour désagréger ce groupe très hétéroclite.

A cette liste il faut rajouter deux autres arguments. D'une part, la population en 2016 ne cessait d'appeler à un changement qu'elle ne limitait pas à la seule présidence : la critique populaire s'exerçait aussi contre les parlementaires dont beaucoup étaient en poste depuis la conférence d'Arta (2000) et n'avaient pas fait grand-chose pour leurs électeurs putatifs. Il y avait un autre aspect, il est vrai rarement pris en compte dans les luttes politiques somaliennes, le droit : d'après la Constitution intérimaire qu'invoquait à hue et à dia un ancien ministre des Affaires constitutionnelles qui guidait ce groupe, il n'était plus possible d'amender la Constitution six mois avant les élections...

Mais à vouloir avancer aux élections à marche forcée, le président Hasan Sheekh assisté par la communauté internationale n'hésitait pas, lui non plus à bousculer la légalité. La Commission électorale indépendante mise sur pied par la Constitution intérimaire était priée de se concentrer sur la préparation des élections en 2020 qui, elles, devraient enfin respecter le texte de la loi. Très vite, le groupe qui devait déterminer la forme du processus électoral s'est résumé à un Comité national consultatif qui rassemblait le président, son Premier ministre, les dirigeants des États fédérés et leurs conseillers, puis à partir du début 2016, les seuls dirigeants (le Forum des dirigeants nationaux, National Leaders Forum) auquel s'adjoignait finale-

ment aussi le président du Parlement. Si un tel regroupement pour une telle tâche n'avait aucun fondement légal et ne respectait ni l'esprit ni le texte de la Constitution, politiquement il révélait qu'il ne pouvait y avoir d'élections sans un accord unanime entre ces différents acteurs. Son existence marquait aussi un affaiblissement important du gouvernement national au profit des entités fédérales.

Reste que le jeu politique somalien ne relève pas d'un seul niveau. Hasan Sheekh était effectivement affaibli mais il disposait d'alliés comme les présidents du Galmudug (un proche parmi les proches malgré quelques différends tactiques), Shariif Hasan Sheekh Aadan président de l'État du Sud Ouest et, à l'automne 2016, du président du Hiirshaabelle, État fédéré dont la mise en place fut particulièrement longue et ponctuée de multiples crises. Il était également le seul à s'être préparé dès l'année 2015, anticipant le fait que les élections ne pouvaient se tenir de façon réaliste que selon la formule 4.5.

Mais, il fallait transiger avec les États fédérés et, surtout, aller dans le sens de la communauté internationale qui ne voulait pas assister à la répétition des élections de 2012. C'est ainsi que fut décidé le cadre électoral, même si les tentatives de le subvertir vont se poursuivre pratiquement jusqu'au début du processus de sélection en octobre/novembre 2016.

2. Les élections parlementaires et sénatoriales

De réunions en réunions, de désaccords sur-joués en rabibochages sous la pression d'acteurs internationaux et régionaux omniprésents, le processus électoral prit deux formes différentes suivant qu'il fallait sélectionner les sénateurs ou les députés.

La détermination des sénateurs se faisait sur la base des États fédérés, Mogadiscio restant une nouvelle fois exclue à cause de profonds désaccords entre Hasan Sheekh et son clan Abgaal⁴. Chaque État devait élire huit représentants sauf le Somaliland et le Puntland qui en disposaient chacun de 11 compte-tenu de leur ancienneté⁵. Les sénateurs représentaient leur État fédéral et non leur clan. On peut pointer au moins trois problèmes, outre le statut problématique de Mogadiscio.

Le premier était que cette attribution définissait une carte politique de la Somalie qui était contestée. Certains hommes politiques des régions de Sool et Sanaag entendaient créer un État fédéré supplémentaire (Khatumo) par l'adjonction des deux régions administratives (comme l'autorisait la Constitution intérimaire même si cette dernière indiquait que Puntland et Somaliland ne devaient pas être remis en cause, oubliant par ailleurs que les régions de Sool et Sanaag étaient déjà revendiquées par ces deux États). Hasan Sheekh joua Khatumo contre le Puntland pour obtenir un accord puis aban-

4 Le fait que Mogadiscio soit la capitale fédérale impliquait une représentation plurielle qui n'était pas du goût de tous.

5 Le Somaliland est établi en 1991 ; le Puntland l'est en 1998.

donna ses alliés (les élections pour les clans de Sool et Sanaag se déroulèrent à Garoowe, capitale du Puntland) qui décidèrent alors de se rapprocher du Somaliland.

Le second problème était plus sérieux encore. Le choix des sénateurs du Somaliland aurait dû émaner d'un vote du Parlement somalilandais qui était farouchement opposé à tout ce processus électoral et les sénateurs devaient représenter leur État, pas leur clan. Dans un univers que l'on peut croire guidé par l'opportunisme et l'avidité, il a fallu soudain transiger : la solution n'était pas impressionnante mais enfin, elle soulignait qu'on ne pourrait éternellement fermer les yeux sur le statut du Somaliland. Finalement un groupe de chefs coutumiers conduit par un parent du Sultan des Isaaq/lidegaale se mit d'accord sur une liste de 11 personnes. Pas d'élections, pas de transparence, mais au final 11 sénateurs.

Le dernier problème était lié au processus de sélection. Chaque président d'un État fédéré devait proposer une liste qui était soumise au vote d'un Parlement local. D'une part, les conditions dans lesquelles ces Parlements avaient été construits étaient pour le moins précaires. De l'autre, la liste dans plusieurs cas se limitait à huit noms. Les députés avaient le droit d'être d'accord. Cette manière de faire n'a pas peu joué dans les conflits qui ont surgi à la fin du processus électoral entre les présidents et leurs parlements dans Jubbaland, État du Sud-Ouest et Galmudug.

En moyenne, les sénateurs sont des personnalités connues de leur clan et le choix n'a pas été aussi polémique qu'on aurait pu le craindre. Beaucoup de sénateurs sont en fait d'anciens parlementaires à l'instar du président du Sénat, 'Abdi Hashi 'Abdullaahi (Dir/Isaaq) qui était un allié de Hasan Sheekh et fait plutôt figure de nationaliste somalien. Curieusement, mais la communauté internationale n'a pas toujours été d'une grande cohérence, il n'y a pas eu de remarques publiques après l'élection de sénateurs particulièrement sulfureux impliqués dans la guerre civile ou dans la piraterie comme Muuse Suudi Yalahow (Hawiye/Abgaal), 'Abdi Hasan 'Awaale Qaybdid (Hawiye/Haber Gidir), ou 'Abdirhamaan Mahamuud Faroole (Daarood/Majeerteen). S'il est vrai que leur sélection n'a pas été entachée de fraudes, ils ne répondaient pas aux critères de moralité prescrits.

Surtout, l'élection présidentielle achevée, il faut s'attendre à une récurrence d'interrogations, voire de conflits, sur les attributions respectives de la Chambre Haute et du Parlement. Déjà, il y a des interrogations sur le budget très généreux que le Sénat entend s'attribuer sans vouloir que celui-ci soit l'objet d'une discussion au Parlement. Un moment test sera sans nul doute la période de renouvellement des mandats des présidents des États fédérés en 2018.

La sélection des députés n'a pas eu la même apparence tranquille et pacifiée. Le schéma retenu était formellement assez simple, surtout si l'on mettait entre parenthèses les fonctionnements réels du pouvoir et des clans dans un moment de compétition aiguë. Comme en 2012, un groupe de 135 grands chefs coutumiers était censé représenter une autorité morale incon-

testable. A ce groupe revenait le pouvoir de nommer des chefs coutumiers de moindre rang qui, pour chaque poste parlementaire, devaient déterminer un corps électoral réduit à 51 personnes du sous-clan correspondant à celui du titulaire avant l'élection. Ce corps électoral choisissait un candidat après les validations faites par des commissions électorales dans chaque état fédéré et au niveau national. Un mécanisme de règlement des différends était également mis en place. Les 135 anciens donnaient l'onction finale.

Le principe était donc de ne pas changer y compris au sein des grandes familles claniques la distribution des postes entre clans (ainsi le nombre de parlementaires Abgaal restait le même) afin d'éviter des conflits inutiles. Il fallait également choisir 30% de femmes, une règle dont s'était libéré le processus électoral en 2012. Mais la relative simplicité du processus cachait mal les multiples moyens de fraude.

Le premier était relatif à la sélection des 135 grands chefs coutumiers. Cette instance était purement représentative et fonctionnait au consensus en s'inspirant d'ailleurs du modèle de 2012. Mais on a eu droit à une première altercation au sein du NLF car évidemment ces autorités traditionnelles avaient des amitiés politiques, des parentèles et des intérêts. Cela n'était qu'une petite escarmouche, eu égard à ce qui s'est passé ensuite dans la sélection des corps électoraux.

En effet, chaque État fédéral s'est vu attribuer l'organisation de la sélection d'un certain nombre de parlementaires issus des clans vivant dans sa zone, un partage devant être fait si ces clans étaient dispersés entre différents États fédérés⁶. Par exemple, les Dir sont au Somaliland, mais aussi dans Galmudug, Bas Shabeelle et Jubbaland ou encore les Mareehaan vivent dans Galmudug et Jubbaland⁷. La constitution du groupe des 51 votants donnait très souvent lieu à des interventions en amont (pour choisir les notables qui devaient identifier le corps électoral) notamment des présidents des États fédérés (le Galmudug et l'État du Sud-Ouest étant des modèles du genre) ou en aval (en changeant par la menace ou par l'argent).

Une fois le corps électoral identifié, plusieurs alternatives s'offraient aux fraudeurs. La première était de les enfermer dans un hôtel et d'interdire tout contact sauf avec le financier/candidat de l'opération. La seconde était la menace sur certains votants pour acquérir plus facilement la majorité. Une troisième pratique consistait à susciter des candidats qui avaient le bon goût de se retirer une fois les véritables rivaux éliminés. Evidemment, il fallait de l'argent mais d'une certaine manière, tout le monde l'attendait : les anciens autant que les votants et, de toute façon, comme le disait un député à Mogadiscio, le parlementaire choisi et l'argent restaient dans la famille...

6 Sur les 61 députés Dir, 41 sont Dir "Nord" et 20 Dir Sud. Ceci explique le nombre de parlementaires dont la sélection aura lieu dans les États fédérés. Puntland 37MPs; Jubbaland 42 MPs; État du Sud-Ouest 69 MPs; Galmudug 36 MPs; Hiirshabeelle 37MPs; Somaliland (élections qui se déroulent à Mogadiscio) 47 MPs et Banaadir (Mogadiscio) 7 MPs.

7 Ainsi en revenant au terroir clanique historique, on évacuait ce qui avait une revendication du début de la guerre civile : tenir compte des migrations internes et pas seulement de l'autochtonie.

La communauté internationale avait fort à faire pour faire prévaloir ce qu'elle estimait être un minimum de décence mais elle se heurtait une fois de plus au chaos juridique et à son absence sur le terrain pour intervenir immédiatement. Que se passait-il si les Commissions électorales des États fédérés désavouaient la Commission nationale ? Quelle était l'autorité respective du Mécanisme de résolution des différends et du Forum des leaders nationaux ? Qui des anciens du clan et de la Commission électorale avait la prééminence ?

Il y eut des cas célèbres qui montraient que confier le processus électoral à un dispositif clanique n'était pas s'en remettre à la soit-disante démocratie au sein de chaque clan. Les règles étaient différentes, l'argent le plus souvent requis (le cadeau est d'abord la reconnaissance du prestige) et le rapport aux institutions problématique. Abdiqaadir Gaafow, dont le frère était chef de l'Agence du renseignement somalien, a ainsi fait enfermer de façon coercitive son corps électoral... deux heures avant que la famille élargie ne vienne les libérer et s'excuser : il lui a fallu dépenser une petite fortune pour faire oublier son comportement mais en échange il a été élu. Quand la communauté internationale a voulu faire voter à nouveau, l'argent avait déjà été distribué et revenir sur l'accord aurait créé un conflit dont personne ne voulait au sein du clan. Epouse du premier Premier ministre de Hasan Sheekh et personnalité de la société civile somalienne, Asha 'Elmi avait été députée depuis 2000 (absentéiste par ailleurs) mais son sous-clan a jugé que 16 ans étaient suffisants et qu'un autre sous-clan devait élire cette fois-ci une femme. L'argent donné à son rival par Hasan Sheekh a joué son rôle mais c'est sur cet argument qu'elle a perdu son poste.

La conclusion de cette description est que, loin de disparaître, la corruption (définie ici comme le fait que de l'argent change de main) a été bien plus grande qu'en 2012. Des chiffres plus ou moins fondés circulaient à Mogadiscio au terme du processus électoral mais ils étaient difficilement vérifiables. Certains rares parlementaires ont ainsi dépensé plus d'un million de dollars, d'autres en plus grand nombre des dizaines (peut-être quelques centaines) de milliers de dollars. Lorsqu'on considère dans le détail nombre de paiements, on devient aussi plus circonspect sur le terme trop générique employé : il y a eu de la corruption mais aussi des usages sociaux de l'argent qui sont vus comme absolument légitimes dans un environnement clanique. La longue expérience acquise tant au Somaliland que dans l'ancienne colonie italienne n'autorisait pas à rêver à mieux.

On peut néanmoins pointer certaines spécificités qui ont rendu la mobilisation de fonds plus nécessaire que jamais. Par exemple, 105 députés sur les 275 sont originaires de la diaspora⁸. On peut estimer qu'étant peu ou mal connus de leurs lignages ils ont dû plus que les autres avoir recours à cet argument financier. On peut aussi souligner la présence d'opérateurs économiques (au moins une dizaine importants sans compter les groupes

⁸ Dont 29 avec un passeport du Royaume Uni, 27 d'un passeport américain, 6/7 d'un passeport des Pays Bas, 5 d'un passeport norvégien, 10 apparaissent aussi comme des Somalis/Kenyans. Et 5 ont des passeports de Djibouti.

de pression que des grandes compagnies ont su se construire) qui se font élire pour le prestige et protéger leurs affaires. Il est clair que ceux-ci ont dû payer avant ou/et après leur élection pour satisfaire tout le monde et garder une estime publique qui est essentielle dans le succès de leur modèle économique.

De ce processus discutabile et peu conforme aux normes occidentales émerge un Parlement qui est à bien des égards assez différent de ses prédécesseurs. Seuls 40% de ses membres ont déjà occupé la même position dans un Parlement antérieur. On est donc face à une institution qui manque d'expérience et qu'on ne pourra jauger qu'après quelques mois. Mais d'autres caractéristiques sont notables.

D'abord, la proportion de femmes⁹ – si elle n'atteint pas les 30% - s'est notablement améliorée : 24%. Il est difficile d'en tirer des conclusions *a priori* : la pression sociale qui va s'exercer sur elles risque de les rendre encore plus conformistes qu'elles ne le sont ; elles devront aussi justifier plus que leurs homologues masculins le fait qu'elles défendent les intérêts de leurs clans. Mais on le sait, leur présence dans les institutions est un investissement sur le long terme, quitte à avoir quelques déconvenues dans les premiers temps¹⁰.

Ensuite, le Parlement s'est considérablement rajeuni. Près d'une quarantaine de députés ont moins de 35 ans¹¹. Il faut y voir plusieurs explications. Il y a eu un choix délibéré de certains leaders comme Shariif Hasan Sheekh Aadan de se construire une clientèle plus jeune, sans expérience et donc plus disposée à le suivre sans hésitation. Il y a aussi cette importante composante de la diaspora où certains ont fait le choix d'investir dans un poste parlementaire comme on investit dans les affaires. Ce comportement est souvent dopé par l'illusion que procurent des diplômes acquis dans des conditions quelquefois hasardeuses mais qui laissent penser à leurs lignages que les contacts avec la communauté internationale seront privilégiés. Cependant, ces parlementaires sont plus instruits en général que leurs prédécesseurs.

La représentation de la tendance islamiste (toutes organisations confondues) est importante. Certains responsables l'estiment à près de 80 parlementaires, parmi lesquels il faut compter trois députés très proches de Shabaab (un Rahanweyn, un Mareehaan, un Hawiye), une trentaine qui ont appartenu à al-Ittihaad al-Islaamiyya et/ou à al-l'tisaam fil Kitaab wal Sunna, et une petite cinquantaine liée aux diverses factions des Frères musulmans ou assimilés (Damuul Jadiid, al-Islaah, Ahle Sheekh). Le premier Vice-Président du Parlement, 'Abdiweli Ibraahim 'Ali Sheekh Muudey, est un ancien

9 Les femmes ne devaient payer que 50% des frais « de dossier » comparées aux hommes qui protestaient souvent de la cherté : 5000 USD pour la députation ; 10000 USD pour le sénat ; 30000 USD pour la présidence.

10 Ainsi leur réaction lors d'un cas de viol avéré au Puntland : au lieu d'en appeler à la loi et aux tribunaux, elles ont demandé que les anciens se saisissent du cas, au grand dam de la jeune victime et de sa famille.

11 70 parlementaires ont moins de 40 ans (entretien Mogadiscio).

cadre connu de al-l'tisaam. Ceci doit être analysé avec nuances. D'un côté, ces députés ont été élus par leur clan et ne sont pas réellement mandatés par leur (éventuelle ex) organisation pour mettre en oeuvre un agenda islamiste. De plus, un tel agenda serait aujourd'hui refusé par la population, tant que Shabaab reste une menace. Après, c'est à voir. De l'autre, il ne faut se cacher le fait que la loi anti-terroriste et, jusqu'à un certain point, la Constitution intérimaire n'ont pas été adoptées car les islamistes y étaient fortement réticents. Ils pèseront évidemment sur les nominations dans l'appareil d'État et, lorsqu'ils le pourront, sur les relations avec les grands donateurs occidentaux et l'AMISOM. Il ne faut pas oublier non plus les profondes restructurations en cours dans le monde des affaires et la réaffirmation des réseaux salafistes aux dépens d'entreprises ou de firmes sans coloration idéologique.

La description de ce nouveau Parlement, pour partielle qu'elle soit ici, souligne également un point qui devrait se vérifier dans les prochains mois : son président devra être bien plus sur la défensive que dans la précédente mandature. En effet, effet du vide institutionnel et de l'ignorance assez générale, Mahamed Osmaan Jawaari s'est construit un poste de président du Parlement à ses ambitions durant les années écoulées d'autant qu'il travaillait en bonne intelligence avec Hasan Sheekh. Dans le nouveau Parlement, certains députés ont déjà noté qu'il se donnait des attributions dépassant de loin l'organisation de la vie interne de son institution et ils entendent bien regagner ces pouvoirs. Cela sera d'autant plus possible que Jawaari n'entend plus être l'allié silencieux et complaisant de la présidence qu'il a été entre 2012 et 2016.

3. L'élection présidentielle

S'il y avait la moindre illusion sur la décomposition du système clanique dans l'arène politique, la liste des candidats à l'élection présidentielle soulignerait l'ampleur des divisions autant que l'absence de véritables différences programmatiques. Ce qui était remarquable dans cette dernière élection était d'abord le fait qu'elle réunisse plusieurs générations de la guerre civile et de titulaires des plus hautes fonctions : pas moins de deux anciens présidents et deux anciens Premiers ministres. C'était aussi que la plupart des candidats ne s'y étaient pas ou très mal préparés dans les mois précédents, après avoir tenté d'être député, sénateur et avant de candidater au poste de Premier ministre, de ministre ou même de Secrétaire d'État : la pathétique n'était pas très loin. Pour la première fois, l'élection présidentielle procédait d'un vote commun des députés et des sénateurs. Compte tenu du discours public sur les élections de 2012, il fallait s'attendre à de nombreuses péripiéties dans la courte campagne électorale mais, comme souvent, c'est le résultat qui a primé sur toute autre considération¹². Pour tenter d'y voir plus clair, plusieurs éléments d'analyse sont utiles.

12 Ainsi en complète illégalité, le président de la Commission électorale a donné le jour du vote dans l'enceinte du Parlement le droit à Sheekh Bashiir Salaad de faire un discours dans lequel il appela à voter contre la corruption (i.e. contre Hasan Sheekh) et à un observateur, Ahmed Abdi Samatar, qui lui critiqua l'Éthiopie et ses clients (i.e. Hasan Sheekh). Il obtint ainsi un poste de ministre...

De tous les candidats, c'est Hasan Sheekh qui était (au moins aux yeux de l'auteur de cette note) le plus probable vainqueur. Tout d'abord parce que Hasan Sheekh s'était attelé à sa réélection dès 2015. Il avait alors identifié ses opposants au Parlement et avait sélectionné avec son équipe des candidats alternatifs qu'il avait stipendiés pour gagner leurs sièges. Fin janvier 2017, il disposait potentiellement d'une centaine de votes au Parlement et au moins d'une vingtaine au Sénat. La seconde raison était l'argent. Durant la dernière année de son mandat, il avait accumulé, s'était imposé comme partenaire obligé dans les grands contrats et, comme on le notait à Nairobi, avait reçu à l'automne 2016 près de cinq mois de salaires de la fonction publique payés en avance par la Turquie, argent qui n'avait cependant pas été redistribué. Mais il était affaibli par ses alliés.

D'une part, dans les deux dernières années de son mandat, la présidence s'était peuplée de nombreux Abgaal (et même de son sous-clan Wa'isle) au point d'irriter les autres Hawiye - sans même évoquer ici les autres familles claniques. Cette réalité a donné plus de chair à la dénonciation d'une « domination Abgaal » qui peuplait le gouvernement national de ses membres et le rendait prisonnier du seul terroir de Mogadiscio. Vraie ou fausse, cette perception devenait omniprésente alors que la date de l'élection se rapprochait. De l'autre, l'Éthiopie - contrairement à l'entendement commun - était finalement assez satisfaite de ses relations avec Hasan Sheekh. Elle faisait campagne pour lui, trop souvent avec une poigne de fer pour obliger ses clients à se rassembler derrière le président candidat. Cela ne passait pas car Hasan Sheekh avait aussi limité les ambitions des uns et des autres pour construire sa propre campagne. En soutenant Jawaari pour la direction du Parlement, il avait une nouvelle fois mis un terme aux ambitions présidentielles de Shariif Hasan (Rahanweyn/Asharaaf) et les partisans de ce dernier étaient décidés à lui en faire payer le prix malgré une alliance au sommet conclue sous la houlette d'Addis-Abeba.

L'ancien président entre 2009 et 2012, (Sheekh) Shariif Sheekh Ahmed (Hawiye/Abgaal), s'était lui aussi bien préparé. Il avait consulté largement, s'était acquis l'appui de plusieurs groupes d'intellectuels qui jouaient un peu le rôle de groupes de lobbying en organisant les visites de parlementaires, en répondant aux rumeurs des adversaires par la dissémination d'autres bruits, en multipliant les conseils en communication et en étant actifs sur Facebook. Beaucoup d'observateurs ironisaient sur le fait que l'ancien président était revenu de son séjour américain métamorphosé (et pas seulement à cause d'une meilleure élocution en anglais). Pourtant, quelques jours avant le vote, il comprenait que ses chances initialement très honorables s'étaient évaporées : il n'avait pas reçu l'argent qu'il escomptait des Émirats arabes unis (certains entretiens disent d'hommes d'affaires, d'autres évoquent proprement le pouvoir à Abou Dhabi), ni d'Ouganda (ou en trop faible quantité), ni d'Afrique du sud. De plus, sa base « naturelle » s'était divisée : une grande partie des membres les plus politisés d'Ahle Sheekh réunis dans une scission qui s'appelle Daljir avaient rejoint Mahamed 'Abdullaahi Farmaajo. Il ne lui restait plus qu'à faire alliance en promettant ses voix si Farmaajo arrivait en tête, ce qui était finalement le cas. Ce dernier lui promettait alors la présidence d'un Comité qui travaillerait à la réconciliation mais il nomma finale-

ment un ministre pour en superviser le travail (et le budget). Les promesses en Somalie n'engagent que ceux qui les croient.

Le Premier ministre en poste, Omar 'Abdirashiid 'Ali Sharmarke faisait figure d'outsider. D'une famille prestigieuse, il avait le soutien pratiquement explicite des Émirats arabes unis, ce qui équivalait aux yeux de tous à un appui financier conséquent. Juste après l'élection présidentielle, les rumeurs à Mogadiscio lui attribuaient la signature d'une lettre autorisant l'installation de facilités militaires à Berbera pour Abou Dhabi, initiative très mal reçue par l'Éthiopie. Dans le même temps, il avait été un Premier ministre plutôt fidèle à Hasan Sheekh au point que certains estimaient qu'il se présentait pour faire barrage au président du Puntland, 'Abdiweli 'Ali Gaas issu du même sous-clan Daarood/Majeerteen : Omar Mahamuud. Son abandon au terme d'une campagne symbolique laissait place libre au dernier des candidats les moins improbables : l'ancien Premier ministre (entre octobre 2010 et juin 2011) Mahamed Abdullaahi Farmaajo (Daarood/Mareehaan)¹³.

Comme Shariif Sheekh Aadan, Farmaajo avait tiré quelques leçons de ses échecs passés. Il n'avait été Premier ministre que pendant quelques mois et avait été démis au terme d'un accord entre les deux plus hautes autorités de l'État. Il se prévalait d'avoir payé les salaires de la fonction publique et mis en place un organisme de lutte contre la corruption. Ses adversaires rappelaient qu'il avait bénéficié des acquis de son prédécesseur, que ce fameux organe n'avait évidemment jamais fonctionné et qu'il n'avait pas quitté la Somalie avec la réputation de l'homme politique le plus honnête. En 2012, il avait d'ailleurs été balayé au premier tour, tant les votants avaient alors été incisifs contre les politiciens de la diaspora, venus le plus souvent s'enrichir à bon compte et pressés de repartir. Pourtant, cette fois-ci le climat avait changé. Farmaajo allait bénéficier de plusieurs atouts.

D'abord, il était le (futur) président 2.0 de la jeunesse. En 2012, Internet (satellitaire) restait un luxe pour les Somaliens et se limitait pour l'essentiel à Mogadiscio et aux plus grandes villes du pays. Après l'interconnexion avec un câble sous-marin, l'accès à Internet se démocratisait profondément et même l'Internet mobile (même s'il ne fonctionne pas bien) apparaissait. Les réseaux sociaux devenaient à la mode et l'équipe de campagne de Farmaajo savait faire flèche de tout bois. Ensuite, Farmaajo avait toujours joué une carte nationaliste, très critique de la communauté internationale et plus encore des États voisins : cette attitude qui lui valait souvent le qualificatif d'arrogant chez les diplomates internationaux qui avaient interagi avec lui ne pouvait être vue que très positivement par la population, et plus encore par des parlementaires ulcérés de la manière dont les représentants de l'Éthiopie menaient campagne pour Hasan Sheekh. Il savait jouer de manière crédible sur ce registre et le fit avec talent au point d'obtenir par exemple le vote des Salafistes alors qu'il n'était pas connu pour être religieux.

13 Outre le fait qu'il ne doit pas son élection à son propre clan, on doit noter que sa proximité en terme de parentèle avec Mahamed Siyaad Barre - il appartient au Reer Dini - n'a pas été un objet de commentaires en Somalie.

Enfin, il disposait de deux atouts importants supplémentaires. Le premier était de ne pas être Abgaal et donc d'apparaître comme une alternative crédible à cette fameuse hégémonie « Abgaal ». Et une bonne partie des parlementaires Hawiye se décidait finalement en sa faveur (aussi) pour cette raison. Le second atout était l'argent qatari. Le Qatar avait hésité mais la personne qui distribuait ses fonds, le journaliste d'al-Jazeera, Fahad Yaasiin, s'était fait une opinion dès sa rupture avec Hasan Sheekh en 2015. Cet argent allait à Farmaajo qui en fit bon usage le soir précédant l'élection. Les rivalités du Golfe ont donc significativement pesé sur les financements électoraux. L'Éthiopie sortait de ce moment électoral avec une double amertume, d'avoir été humiliée par les pays du Golfe et d'avoir été prise à partie publiquement par les élites somaliennes alors même que l'architecture de sécurité des États fédérés était garantie par son armée.

Ainsi Farmaajo bénéficiait au premier tour des votes des opposants à Hasan Sheekh, de la grande majorité des parlementaires Dir et Rahanweyn. Les députés Daarood, eux, avaient plus intérêt alors à voter en faveur de Hasan Sheekh : son élection leur assurait la nomination d'un Premier ministre issu de leur famille clanique alors que l'élection de Farmaajo coupait court à tout espoir de ce côté-là. Les jeux étaient faits au sortir du premier tour et Hasan Sheekh ne pouvait que le reconnaître, d'autant qu'il sortait battu mais pas défait de cette bataille puisque doté d'un groupe de partisans assez conséquents au Parlement (malgré les défections, on l'estime entre 50 et 70 parlementaires) et qu'il peut prévoir des jours difficiles au nouveau président et à son équipe. En ce sens, on peut imaginer la constitution d'une opposition parlementaire structurée autour de ses partisans d'ici la fin de l'année, ce qui n'est pas une mauvaise nouvelle pour la construction démocratique.

La nomination du Premier ministre était d'ailleurs symptomatique de la période qui s'ouvrait. L'impétrant était un homme d'affaires, Hasan 'Ali Kheyre, surtout connu pour son rôle dans SomaOil et un procès à Londres qui s'était conclu par l'abandon de toute charge à son égard. On pouvait trouver plusieurs explications à sa nomination. Bien qu'associé à Hasan Sheekh, il avait contribué financièrement à la campagne de Farmaajo. D'un point de vue clanique, il était proche de l'épouse de Farmaajo qui est Hawiye/Murusade/Haber 'Eeno comme lui. Il offrait ainsi une alternative pour la nomination du Premier ministre qui devait forcément être un Hawiye : en évitant de nommer quelqu'un issu d'un des deux sous-clans les plus importants, Abgaal et Haber Gidir, Farmaajo consacrait sa victoire sans insulter l'avenir. De plus, Hasan Kheyre était au fait des milieux pétroliers internationaux et l'on peut s'attendre, si le prix du pétrole s'accroît quelque peu, à voir le gouvernement somalien s'activer pour attirer des compagnies pétrolières internationales pour l'exploration off-shore. D'un point de vue plus personnel, Hasan Kheyre est aussi plutôt complémentaire de son président : il écoute beaucoup, parle peu, reste toujours très mesuré dans ses propos vis-à-vis des États voisins et de la communauté internationale et est très bien connecté aux milieux d'affaires somaliens.

Conclusion

Il est important de souligner que loin de déterminer l'architecture permanente du nouveau pouvoir somalien, ce moment doit être plutôt analysé comme la véritable incubation du fédéralisme (dans toutes ses qualités et défauts) et constitue une introduction à plusieurs processus électoraux dans les États fédérés (notamment au Jubbaland, dans l'État du Sud-Ouest et dans Galmudug). Cette troisième manche électorale dira sans doute mieux où la Somalie entend aller dans les années qui viennent.

Le Parlement reste une inconnue dans le paysage politique actuel. Les députés et le premier d'entre eux entendent jouer un rôle beaucoup plus grand que cela n'avait été le cas durant la mandature de Hasan Sheekh. Il est tentant d'affirmer que ces parlementaires seront plus corrompus et attachés à leur clan que ne l'étaient leurs prédécesseurs mais si l'argent va continuer de changer de main, on peut aussi considérer que l'individualisme a de beaux jours devant lui et que la posture des députés sera déterminée par plusieurs paramètres, la référence au clan n'étant ni le premier ni le plus impératif, en dehors des affrontements nationaux où les choix sont contraints par la formule 4.5. Deux de ces paramètres vont être particulièrement importants : le rapport aux milieux d'affaires dans la discussion de projets de loi attendus depuis longtemps sur l'imposition des compagnies et les investissements étrangers ; la question de la sécurité avec la nécessité de trouver des accords entre États fédérés d'une part et entre États fédérés et gouvernement national de l'autre, dans un contexte surdéterminé par la politique des puissances occidentales et de la grande région¹⁴.

Le pouvoir exécutif n'apparaît pas, dans la période qui s'ouvre, particulièrement fort. D'abord il hérite une situation difficile rendue encore plus précaire par l'intervention des États fédérés dans la gestion du processus électoral et le délitement des alliances traditionnelles. Ensuite, son président n'est pas élu dans les mêmes conditions qu'Hasan Sheekh en 2012 : sa victoire est le fruit de la convergence de différents groupes qui tous prétendent aujourd'hui avoir fait le président et donc entendent recueillir une parcelle de son pouvoir. Les longues tractations pour la détermination du gouvernement, le nombre élevé de parlementaires (41 sur 68) en son sein, et les portefeuilles accordés à certains personnages très utiles pour l'élection de Farmaajo confirment l'intensité de cette revendication. Enfin, l'inexpérience des uns et la mauvaise réputation des autres risquent de réduire rapidement les espoirs mis dans cette alternance du pouvoir.

Paradoxalement, il n'est pas sûr que Shabaab soit en position de capitaliser les faiblesses actuelles des institutions politiques somaliennes. En multipliant les attentats et les assassinats ciblés, l'organisation djihadiste a fait la preuve que la rhétorique du président Farmaajo n'avait aucun impact sur la vie quotidienne. Mais la population en avait déjà fait le deuil sous Hasan

14 Les pays et organisations qui interviennent dans la formation de forces armées sont particulièrement nombreux : UN (en fait UK), UE, AMISOM (chaque contingent national a sa politique propre), Émirats arabes unis, Turquie, États-Unis, Italie, etc.

Sheekh et la relative hostilité des Abgaal vis-à-vis du nouveau régime accroît mécaniquement la capacité de déstabilisation de Shabaab dans la capitale, sans rien dire sur sa force actuelle. Les élections ont eu lieu malgré tout et le véritable test risque d'être la gestion de la sécheresse actuelle.

Les grands donateurs occidentaux, peut-être, vont trop vite en annonçant la tenue d'une nouvelle conférence à Londres en mai 2017. Si les pressions ne sont pas inutiles, il faut aussi (se) donner du temps pour apprécier les nouveaux rapports de force internes et mieux appréhender le possible dans une Somalie qui reste en guerre.

Annexe 1 : liste des députés

(<https://www.wakiil.org/#!/posts/20>)

Puntland

Abdiaziz Abdullahi Mohamed (Hukun) (Former MP)
Abdullahi Bile Nuur (Former MP)
Abdillahi Bidhan Warsame
Abdirashid Dahir Gabobe
Abdirashid Mohamed Hassan
Abdiaziz Mohamed Mohamud "Qambi"
Abdinasir Saed Muse
Ahmed Mohamed Ahmed
Ahmed Ismael Shabeel
Ahmed Ismail Mohamed (Former MP)
Ali Ahmed Jangali
Ali Yusuf Ali «Ali Hosh»
Anab Hasan Elmi
Burhan Adan Omar
Dhahar Ali Farah Dhahar
Dahir Mohamoud Musse
Daud Mohamed Omar «Bisinle»
Deqa Saed Hassan
Elmi Omar Elmi
Faisal Abdulle Gulled
Hawo Yusuf Ahmed
Ikran Yusuf Hirsi
Jabir Mohamoud Abdille
Mohamed Abdulahi Farah
Mahamed Ahmed Issa Mohamed
Mohamed Hajji Gelle
Mohamoud Hayir Ibrahim (Former MP; Former Deputy Minister of Finance)
Omar Ismail Waberi
Sa'dia Areys Isse (Former MP; Somali-Canadian)
Sadia Yasin Samantar
Sadik Warfa
Saed Dahir
Saed Hussein Eid (Former Minister for Agriculture)
Saedo Mohamed Hassan
Sakariya Mohamoud Hajji
Sharmaake Saleban Burale
Suleiman Mohamud Hashi
Total MPs elected: 37/37
Female MPs: 7
Former MPs: 5

GALMUDUG

Abdiaziz Elmi Ali
Abdihakim Moalim Ahmed
Abdikarim Khalif Abdi
Abdishakur Ali Mire
Abdi Shire Jama
Abdulkadir Gafow Mohamud
Abdirahman Odowa (Former MP)
Abdiweli Qanyare (Former MP)
Abdisabir Noor Shuriye
Abdullahi Ali Ahmed (Former MP)
Ali Ahmed Sharif
Ahmed Mohamed Abtidon
Ahmed Moalim Fiqi
Botan Isse Ali
Duniyo Mohamed
Farah Abdi Hassan
Hussein Kassim Yussuf
Hassan Moalim Mohamud (Former MP)
Hirsi Adan Roble (Former MP)
Ikran Adan Absuge
Mahad Mohamed Salad (Former MP)
Maryan Arif Kassim (Former MP)
Mohamed Abdulle Farah (Former MP)
Mustaf Sheikh Ahmed (Former MP)
Maryam Mohamed Hussein
Maryam Hajji Mohamed Gedi
Nadifo Nur Jamaa
Naima Mohamed (Former MP)
Qassim Mohamed (Former MP)
Said Nur Qeyley
Sadaq Abdikarim Hajji
Sahra Omar Ali
Ubah Tahlil Warsame (Former MP)
Warsame Mohamed Hassan
Yussuf Hayle Jimale (Former MP)
Zakariya Hajji Ali
Total MPs elected: 36/36
Female MPs: 9
Former MPs: 13

Jubbaland

Abas Abdullahi Sheikh Siraji
Abdi Ali Hassan (Former MP)
Ali Mohamed Muse
Aden Isak Ali
Abdullahi Abukar Hajji «Enger»
Abdulkadir Adan Nur (Former MP)
Abdulkadir Sheikh Ali Ibrahim Al Baghdadi (Former MP)
Abdirahman Kulmiye Hersi (Former MP)

Abdirashid Mohamed Hidig (Former MP)
 Abdiaziz Abdullahi Yusuf (Former MP)
 Abdiaziz Abdullahi M (Former MP)
 Abdullahi Yusuf Hassan (Former MP)
 Abdifatah Mohamed Ali
 Abdiqadir Mohamed Osman
 Abdullahi Mohamed Adan Shair (Former MP)
 Ahmed Osman Ibrahim
 Ali Osman Hersi
 Daleys Hassan Adan
 Farhiya Hassan Ahmed
 Hamsa Sheikh Hussein (Former MP)
 Hawo Mohamed Aden
 Hashim Nor Adan
 Hassan Abdi Ismael
 Ibrahim Mohamed Hussain
 Jibril Abdurashid Hajji
 Liban Osman Abdirahman (Former MP)
 Luul Abdi Adam (Former MP)
 Prof Mohamed Abdi Gandi (Former Minister; Former MP 2012-2016)
 Mohamoud Ali Magan (Former MP)
 Mohamed Dirie Khalif
 Mohamed Aden Mo'alim
 Mohamed Hassan Idiris
 Mohamed Ali Hussein (Former MP)
 Marian Aweis Jama (Former Minister; Former MP)
 Mohamed Nur Iftin Shambara
 Mohamed Ali Omar "cananug" (Former MP)
 Osman Libah Ibrahim (Former Deputy Minister; Former MP)
 Sahra Jama Ali Qorshel (Former MP)
 Sheik Nur Mohamed Hassan
 Sa'dia Muse Abdullahi
 Sahro Haji Hussein
 Swaqar Ibrahim Abdallah
 Sagal Abdirizak Bihi
 Total MPs elected: 43/43
 Female MPs: 9
 Former MPs: 15

Southwest

Abdullahi Hussein Ali (Former MP)
 Abdiaziz Hassan Mohamed
 Abdifatah Mohamed Ibrahim Gesey
 Abdirahman Haji Aden Ibbi (Former MP; Deputy Prime Minister of the Somali Transitional Government, 2009-2012)
 Abdirashid Mohamed Ahmed (Former Minister of Commerce)
 Abdullahi Omar Abshir (Former MP)
 Abdullahi Sheikh Ismael (Former MP)
 Abdulkadir Hassan Sheikh Adan (Former MP)
 Abdiwali Sheik Ibrahim Mudey (Former MP, Current 1st Deputy Speaker)

Abduwahab Ugas Hassan Ugas Khalif (Former Deputy PM; Former MP; from USA)
Adan Ibrahim Dayow (Former MP)
Ahmed Fanah
Ahmed Haji Mohamed (Former MP)
Ahmed Mayow Abdulle (Former MP)
Ahmed Omar Islow (Former MP)
Ali Abdi Osman
Ali Aden Hussein (Former MP)
Ali Sheikh Mohamed Nur (Former MP; Former Deputy Minister of Interior)
Ali Yusuf Osman (Former MP)
Amina Hassan Ali
Amina Sheikh Osman
Dahir Abdi Abdullahi (Former Director General at Ministry of Youth; from London)
Deeqo Hussain Hassan
Fowsiya Mohamed Sheikh (Former MP)
Hani Mohamed Adan (Youth Activist)
Hamza Saed Hamza (Former MP)
Haniifa Mohamed Ibrahim
Hassan Abdinur Abdi
Hassan Ali Ibrahim
Hassan Ibrahim Mohamed (Former MP)
Hassan Moalim Hussain (Former MP)
Hassan Osman Hussein (Former MP)
Hussein Mohamud Sheikh (Former)
Hussein Osaman Hassan (Former MP)
Idiris Abdi Takhtar (Upper University Lecturer, South West State)
Ibrahim Issack Yarow (Former MP)
Iman Abdulaahi Ali
Issack Mohamed Mohamoud (Former MP)
Isgowe Derrow Issack (Former MP)
Jawahir Adaan Abdi
Khalif Sheikh Abdullahi (Former MP)
Maryan Moallin Isak (Former MP)
Moalim Ali Adan (Former MP)
Mohamed Ahmed Garweene
Mohamed Nurani Bakar (Former MP)
Mohamed Isak Afarrale (Former MP)
Mohamed Jama Mursal (Former MP)
Mohamed Mursal Mohamoud (Former Ambassador to Turkey; Current Minister of Energy)
Mohamed Mursal Geele (Former Minister for Post and Telecommunications)
Mohamed Omar Dalha (Former MP)
Mohamed Said Abdulaahi
Mohamoud Moad'lim Yahye (Former MP)
Mohamoud Mohamed Boonow (Former MP)
Muna Khalif Sheikh
Nadifa Aden Isaq
Osman Haji Ali (Former MP)
Prof Mohamed Sheikh Osaman Jawari (Former MP, Current Speaker of the Parliament)
Rabaco Sheikh Nor (Former MP)
Safiya Hassan Nuur

Salim Aliyow Ibrov (Former MP; Briefly served as the Acting PM of Somalia in 2007; Served as Somali Minister of Livestock between January to October 2014)

Samra Ibrahim Mohamed

Sandhere Mohamed Iftin

Saredo Mohamed Abdalla (Former MP)

Sayid Ali Abdulkadir Maolim (Former MP)

Sharif Mohamed Abdalla (Former MP)

Sharif Shekuna Maye

Sheikh Adan Mohamed Nuur (Former Speaker of the Parliament; Former MP)

Sheikh Shair Sheikh Mohamed (Former MP)

Yakub Ali Mohamed (Former MP)

Total MPs elected: 69/69

Female MPs: 14

Former MPs: 43

Hirshabelle

Ali Mohamed Omar "Ali Balcad" (Former Chief of Staff to the Somalia President)

Abdirizak Omar Mohamed (Former Minister of Internal Security)

Abdulahi Mohamed Sanbaloolshe (Former NISA Director; Former Ambassador to the UK; Current Ambassador to Turkey)

Abduqadir Osable Ali (Former MP)

Abdullahi Mohamed Ali

Abdulahi Olad Roble (Former MP and Deputy Minister for Information)

Abdisatar Abdisalan Sheikh Hassan (Former MP son of respected Somali cleric)

Abdulahi Mohamed Nur

Abdirazak Ahmed Mohamed

Abdullahi Godax Barre (Former MP) 11 .Adan Jamhuria

Amina Mohamed Abdi (Former MP also her husband is an MP)

Abdifatah Kassim Mohamed

Dahabo Susow Mohamoud

Dahir Amin Jesow (Former MP)

Farhia Mumin Ali

Farhiya Mohamud Dhaqane

Fadumo Farah Ibrahim

Farah Sheikh Abdulkadir (Former MP)

His Hassan Adan (Former MP)

Dr Hussen Abdi Elmi

Khadija Mohamed Diiriye (Former MP)

Khalif Abdi Omar

Mohammed Hassan Qoono (Former MP)

Mohamed Abukar Islow (Former MP)

Maryam Ahmed Haruun

Mohamud Abdulahi Ahmed

Mina Hassan Shibis

Mohamed Omar Amoy (Former MP)

Mohamud Abdirahman Beenebeene

Mohamud Mahamed Jimcale (Former MP)

Mohamed Hassan Nuh (Former MP Sports and Youth Minister)

Omar Osman Wasuge

Osman Mohamed Abdi Dalo (Former MP)

Samira Hassan Abdulle (Former MP)
Yusuf Ibrahim Afrah
Yusuf Hussein Ahmed
Total MPs elected: 37/37
Female MPs: 10
Former MPs: 12

BANADIR

Bibi Khalif (Former MP)
Fahma Noor (Former MP)
Jaylani Noor Ikar (Former MP)
Mahad Abadalla Awad (Former MP)
Lufti Sharif Mohamed
Khalid Maow Abdulkadir
Abdulaziz Salah Arman
Total MPs elected: 7/7
Female MPs: 2
Former MPs: 4

Somaliland

Abdow Mohamed Farah
Abdalla Haji Ali (FMP)
Abdifitah Ismail Tahir
Abdirahman Ahmed Suge
Abdirahman Du'ale Beyle
Abdirahman Idan Yonis
Abdiazis Dahir Mohamoud
Abdullaahi Osmaan Sugule
Abdurahman Mohamed Ateye
Ahmed Dhimbil Roble (Former MP)
Ahmed Mohamoud Sheikh (Deko)
Ahmed Mohamed Jama (Irro)
Amina Omar Jama (Former MP)
Asha-Koos Omar (Former MP)
Bihi Iman Ige
Elmi Mohamud Nur (Former MP)
Faduma Odawa Rage (Former MP)
Faduma Ismail Hussain
Fatuma Hassan Ali (Former MP)
Feysal Omar Guled (Former MP)
Fowsiya Haji Adan (Former MP)
Guled Adrus Ige
Hussein Arab Isse (Former MP)
Ismail Sheikh Abdirahman
Jama Mohamed Askar
Jamal Hassan Ismail (Former MP)
Khadra Mohamed Du'ale
Maryan Mahamud Issa
Mohamud Abdi Hayir "Mareye" (Former MP; Minister of Information)
Mohamed Abdullahi Kamil

Mohamed Ali Hagaa (Former MP)
Mohmaed Ibrahim Abdi
Mohamed Omar Arte
Muse Ismail
Nuriyo Adan Issa
Osman Elmi Boqorre (Former MP)
Saed Hassan Gedi (Former MP)
Sahra Abdulkadir Abdirahman (Former MP)
Salah Ahmed Jamaa
Said Mohmed Mohamud (Former MP)
Saynab Mohamed Amir (Former MP)
Suri Diriye Arab (Former MP)
Yurub Ahmed Rabi
Zahra Yusuf Igeh
Zakariye Hussein Arreye (Former MP)
Huda Ahmed Ali
Total MPs: 46/46
Female MPs: 15
Former MPs: 20

Summary

Total MPs: 275
Total Female MPs: 66
Total Former MPs: 121
Published: 03/22/2017

Annexe 2 : liste des sénateurs

(<https://www.wakiil.org/#!/posts/19>)

Puntland Upper House Representatives

Omar Abdirashid Ali Sharmarke

Abdirahman Mohamed Farole

Abdirisak Hassan Osman Jurile

Farhan Ali Hussein

Abdisalam Hajji Dhere

Mahad Dahir Sheikh Nor

Hodan Mahamoud Osman

Botan Barre Samatar

Mohamud Ahmed Mohamed

Saedo Hassan Osman

Shukri Adan Amey

Total MPs elected: 11/11

Female MPs: 3

Galmudug Upper House Representatives

Abshir Mohamed Ahmed «Bukhari»

Abdi Hassan Awale «Qeybdiid»

Abdi Ahmed Dhuhulow «Dhagdher»

Yusuf Gelle Ugas

Zamzam Dahir Mohamoud

Jawahir Ahmed Elmi

Abdiwahid Elmi Gonjeh

Abukar Ahmed Hashi

Total MPs elected: 8/8

Female MPs: 2

South-west Upper House Representatives

Abdikafi Moalim Hassan

Hussein Ali Haji

Zamzam Ibrahim Ali

Timira Mohamed Ali

Hussein Sheikh Mohamoud

Aden Abdi Aden

Ilyas Ali Hassan

Abdullahi Abdi Jibril

Total MPs elected: 8/8

Female MPs: 2

Jubbaland Upper House Representatives

Hassan Farah Hujale

Abdullahi Ismael fartag

Ahmed Hashi Mohamoud

Mowlid Hussein Guhad

Iftin Hassan Iman

Ahmed Maalim Omar Ahmed
Ahmed Abdihafid Bulsho
Fadumo Hassan Aden
Total MPs elected: 8/8
Female MPs: 1

Hirshabelle Upper House Representatives

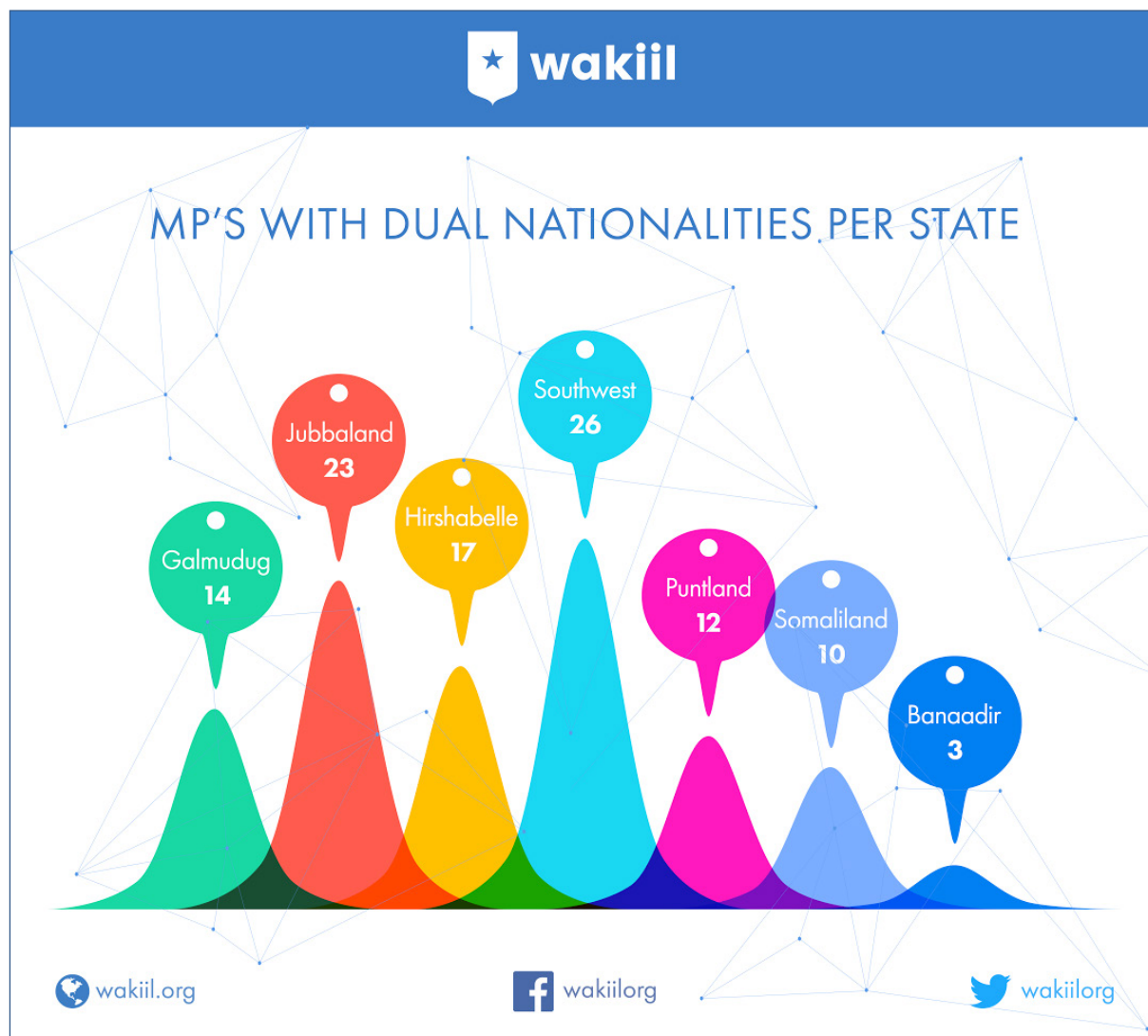
Osman Mohamed Ma'ow
Dr. Osman Mahamoud Mohamed "Dufle"
Muse Sudi Yalahow
Mohamed Hussein Rage
Mohamed Osman Farah
Mohamed Amin Sheikh Osman
Fartun Abdulkadir Farah
Naima Ibrahim Yusuf
Total MPs elected: 8/8
Female MPs: 2

Somaliland Upper House Representatives

Abdi Hashi Abdullahi
Muhiyadin Sheikh Ali
Mustafe Mohamed Qodah
Muna Omar Hassan
Abdikarim Mohamed Hassan
Gen. Abdirisaq Ahmed
Ayub Ismael Yusuf
Deeqa Hassan Hussein
Nura Farah Jama
Bilal Idris Abdullahi
Said Abdi Hussein
Total MPs elected: 11/11
Female MPs: 3

Summary

Total MPs: 54/54
Total Female MPs: 13



38% (soit 105 sur 275) des parlementaires sont issus de la diaspora. A noter que Jubbaland a plus de 50% de ses parlementaires issus de la diaspora (23 sur 43).